



CC Bresse Revermont 71 (Siren : 200042414)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Germain-du-Bois
Arrondissement	Louhans
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Didier FICHET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	8 Rue Pontpierre
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71330 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS
Téléphone	03 85 72 02 19
Fax	03 85 72 39 66
Courriel	ccbr71@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 094
Densité moyenne	35,67

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Beaurepaire-en-Bresse (217100270)	738
71	Bosjean (217100445)	307
71	Bouhans (217100452)	182
71	Devrouze (217101732)	328
71	Diconne (217101757)	369
71	Frangy-en-Bresse (217102052)	679
71	Le Planois (217103522)	87
71	Le Tartre (217105345)	115
71	Mervans (217102953)	1 520
71	Montjay (217103142)	201
71	Saillenard (217103803)	804
71	Saint-Germain-du-Bois (217104199)	1 952
71	Savigny-en-Revermont (217105063)	1 145
71	Sens-sur-Seille (217105147)	434
71	Serley (217105162)	608
71	Serrigny-en-Bresse (217105196)	190
71	Thurey (217105386)	435

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Compétences obligatoires : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>Compétences optionnelles : Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : Etude de zonage d'assainissement.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

Compétences supplémentaires : Actions visant à développer la connaissance et la diffusion de la musique et de la lecture par l'achat d'instruments, de livres et par l'organisation de formations ; ; mise à disposition par la communauté de communes, aux diverses collectivités et associations de la communauté de communes, de moyens matériels ; gestion des centres de loisirs sans hébergement ; réalisation d'étude concernant la jeunesse en relation avec la CAF ; signature, gestion et suivi de contrat petite enfance, temps libre. Les actions communales créées avant le 1er juillet 2006 restent communales ; mise en place d'un relais d'information pour les jeunes.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
études, animations diverses en direction de la petite enfance, enfance, jeunesse ; contractualisation avec divers partenaires ; création, organisation, fonctionnement de structures d'accueil dans ces domaines, relais assistantes maternelles ; signature, gestion et suivi de contrat petite enfance, temps libre. Les actions communales créées avant le 1er juillet 2006 restent communales

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ; création aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme. *Compétences supplémentaires : - Initiatives visant au maintien ou à l'accueil d'activités commerciales et de service assurant le maintien des conditions de vie en milieu rural.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Compétences optionnelles : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétences supplémentaires : Actions visant à développer la connaissance et la diffusion de la musique et de la lecture par l'achat d'instruments, de livres et par l'organisation de formations.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur.

- Schéma de secteur

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Compétences optionnelles : Création, aménagement et entretien de la voirie.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Compétences obligatoires : Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie : Réalisation d'études et mise en œuvre de programmes sur l'habitat local</i>
- Politique du logement social <i>Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie : Réalisation d'études et mise en œuvre de programmes sur l'habitat local ; participation à une OPAH ; définition des priorités et présentation des demandes de financement en matière de logements sociaux (PLUS, PLAI, etc) ; construction, aménagement, entretien et fonctionnement de maisons d'hébergement et de services avec logements sociaux (PLA / PLATS) à Frangy-en-Bresse et Serley, ainsi qu'en d'autres lieux décidés par le conseil communautaire.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie : Participation à une OPAH</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Compétences supplémentaires : Préfiguration et fonctionnement des pays : Participation aux actions de développement et d'aménagement menées dans le cadre des pays.</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>- Contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Compétences supplémentaires : Aménagement numérique en très haut débit : Participation au déploiement du réseau départemental à très haut débit, ainsi que toutes autres actions dans ce domaine dans le but d'équiper le territoire communautaire et de desservir les populations en moyens de communications électroniques à très haut débit.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Compétences obligatoires : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.</i>
- Autres <i>- Aménagement et entretien du bâtiment des services techniques construit à Saint-Germain-du-Bois, route de Pierre.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SI de collecte et d'élimination des déchets de Bresse Nord (200053122)	SM fermé	30 375
39	EPAGE Seille et affluents (200098333)	SM fermé	161 306
71	SM de la Bresse Bourguignonne (200023901)	SM fermé	68 633
71	SIVOM du Louhannais (200075307)	SM fermé	42 562
71	SM d'aménagement du bassin de la Guyotte (200079283)	SM fermé	11 162
71	SI d'aménagement du bassin versant des Cosnes (200079382)	SM fermé	22 453
71	SM d'aménagement des bassins versants de la Tenarre et de la Noue (200079267)	SM fermé	62 020

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)